

## Selon l'ancien magistrat de la Cour des comptes, François Ecalte, la SNCF représente une charge annuelle de 224 euros par an et par Français.

Sans vraiment s'en rendre compte, chaque année les Français contribuent au financement de la SNCF, même s'ils n'effectuent aucun voyage en train. C'est le constat établi par une étude de François Ecalte, publiée sur le site [Fipeco](#). Selon l'ancien magistrat de la Cour des comptes, en 2018, chaque Français a contribué à hauteur de 224 euros au financement de la SNCF, même s'il n'a acheté aucun billet de train au cours de l'année. Cela représente un coût de 905 euros pour chacun des 16,6 millions de foyers fiscaux imposables.

En effet, en France, les voyageurs ferroviaires ne payent avec leurs billets que 20% du coût réel de leurs déplacements, rappelle [l'Opinion](#). Le reste est financé par les subventions aux coûts de fonctionnement, des investissements, la reprise d'une partie de la dette et le [financement public](#) du régime spécial des cheminots. Soit une addition de 15 milliards d'euros à payer par l'Etat et donc par les contribuables français, selon François Ecalte.

### **Vers une réduction des coûts ?**

Une addition salée qui pourrait cependant se réduire dans les prochaines années avec la [fin du monopole](#) de la SNCF et sa mise en concurrence avec d'autres opérateurs sur les appels d'offres des régions. "Cette mise en concurrence devrait inciter SNCF Mobilités à réduire ses coûts et à améliorer ses services [...] Le coût de la SNCF pour les contribuables diminuera. Le coût du transport ferroviaire pour les contribuables baissera à hauteur de l'écart entre les prix de SNCF et ceux de l'opérateur retenu" sur les appels d'offres, explique l'ancien magistrat de la Cour des comptes.